

Société | Remise du premier Eco-chèque logement Aquitain



Martine Dauriac, domiciliée à Boé dans le Lot-et-Garonne s'est vue remettre ce 5 novembre le premier Eco-chèque de la région d'une valeur de mille euros. Ce chèque dont 2000 particuliers Aquitains devraient bénéficier en 2013, est destiné à financer les travaux d'isolation de son domicile, dans le cadre du Défi Aquitaine Climat.

"Réduire de 30% l'efficacité énergétique de l'Aquitaine" tel est l'objectif du dispositif Eco-chèque logement en Aquitaine. De 500 à 3 300 euros, ces chèques sont attribués à tout particulier désireux d'améliorer l'efficacité énergétique de son domicile, sous conditions de ressources.

"Le taux d'habitats anciens à rénover en Aquitaine est très important" explique Alain Rousset, Président du Conseil régional. "Ces Eco-chèques présentent plusieurs objectifs; environnementaux, sociaux et économiques".

Lutter contre la précarité énergétique

Sociaux car attribués à des ménages sélectionnés en fonction de leur ressources, ces chèques permettent à long terme une réduction importante de leur facture énergétique et contribuent à la lutte contre la précarité énergétique. "On refait l'intérieur, l'isolation de la toiture, le chauffage et la ventilation. La maison fait 97m2 et l'éco-chèque finance l'isolation par de la ouate de cellulose." Indique Madame Dauriac. "La maison date de 1982, on n'y habite pas encore mais on compte emménager d'ici 2013."

Cette remise de chèque s'est accompagnée de la signature d'une convention de partenariat entre la région et l'entreprise Eco-habitat située à Boé. Représentée par son directeur Alexandre Richard, Eco-habitat s'engage à accepter les Eco-chèque comme mode de paiement, évitant aux ménages de faire des avances.

"On espère que ces aides ne vont pas avoir de conséquences sur le prix des entreprises", rajoute Alain Rousset, "En travaillant avec les opérateurs privés, il y a des centaines de milliards d'euros en jeu à travers les emplois, les activités que sont ces compétences non-délocalisables."

Le budget total des Eco-chèques s'élève à trois millions d'euros. Projet global, il permettra à la fois de favoriser la construction durable et environnementale, accroître la formation des professionnels du bâtiment, et alléger l'ardoise énergétique des habitants.

Renseignements auprès des "Espaces Infos Energie" de la région.



Elise Lambert

Crédit Photo : a

Publié sur aqui.fr le 06/11/2012

[Url de cet article](#)